

**COMMISSION NATIONALE D'ORGANISATION
DU FORUM DE L'INVESTISSEMENT DE
L'OCI EN AFRIQUE**

**LIVRET RELATIF AUX INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS AU FORUM DE
L'INVESTISSEMENT DE L'OCI EN AFRIQUE**

PREMIER FORUM DE L'INVESTISSEMENT DE L'OCI EN AFRIQUE

02 au 04 décembre 2025,
Centre International de Conférences de Bamako (CICB)

Le présent Livret-Guide a vocation de donner aux participants, des informations relatives aux mesures administratives et autres dispositions prises afin d'assurer le bon déroulement du Forum de l'Investissement des Pays Membres de l'OCI et de rendre leur séjour agréable au Mali.

1. DATE ET LIEU

Le Forum de l'Investissement de l'Organisation de la Coopération Islamique en Afrique (OCI), aura lieu du 02 au 04 décembre 2025 au Centre International de Conférences de Bamako.

2. ACCUEIL A L'ARRIVEE

Les Ministres sont reçus par les responsables du Protocole de la République et les membres de la Commission Nationale d'Organisation à l'Aéroport International Président Modibo KEITA Sénou. Les contrôles et les inspections de sécurité à l'Aéroport sont effectués conformément aux règles et règlements de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) applicables aux aéroports internationaux, ainsi qu'aux lois nationales pertinentes.

Autres participants

Les autres délégués seront accueillis par les agents du Protocole de la République et les membres de la Commission Nationale d'Organisation. Les agents opèrent depuis les salons d'arrivée VIP et normaux et les aideront à récupérer leurs bagages, à coordonner les transports et les transferts vers les hôtels. Le CIDC est prié de fournir les détails spécifiques d'arrivée et de départ des délégations au moins quatre (04) jours avant le Forum.

3. VISA D'ENTREE ET DOUANES AU MALI

Les demandes officielles, accompagnées d'une liste de la délégation, peuvent également être soumises au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale trois (03) semaines avant l'arrivée.

Toutefois, il est conseillé aux délégations de faire leur demande de visa électronique en ligne sur le portail : **diplomatiemdc.gouv.ml** aux moins trois (03) semaines avant leur arrivée, pour éviter tout désagrément lors du traitement des visas.

Il est recommandé aux délégations et aux journalistes de présenter une lettre de l'Etat d'envoi indiquant que la personne fait partie de la délégation.

Les ressortissants des pays qui n'ont pas d'Ambassades ou Consulats du Mali recevront une autorisation d'entrée dès l'acceptation de leurs demandes. Cette autorisation a la même valeur qu'un sticker de visa.

Elle a l'avantage de permettre à un demandeur de ne pas se déplacer de pays en pays pour l'obtention d'un visa d'entrée au Mali.

Sont exemptés de visa d'entrée au Mali, les ressortissants des pays membres de la CEDEAO, l'Algérie, Afrique du Sud (passeport diplomatique, de service ou officiel), Brésil (passeport diplomatique, de service ou officiel), Cuba (passeport diplomatique, de service ou officiel), de Emirats arabes unis, (passeport diplomatique, de service ou officiel), Gabon (passeport diplomatique, de service ou officiel), Chine (passeport diplomatique, de service) Indonésie, Irak Libye, Maroc, Mauritanie, Russie (passeport diplomatique, de service), Tunisie, Tchad, Türkiye de la Principauté de Monaco et d'Andorre.

Il existe un accord sur la libre circulation et le séjour des personnes sur le territoire des Etats membres de la Communauté des Etats Sahélo – Sahariens (CEN – SAD). Ledit accord prévoit en son article 1^{er} l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques, de passeports de service ou spéciaux, les membres de délégations officielles ainsi que les hommes d'affaires et investisseurs munis de passeports spéciaux.

Sont également exemptés selon cette disposition, l'épouse et les enfants mineurs d'un résident titulaire d'un permis de séjour en cours de validité.

Les démarches pour obtenir un visa ou les pièces justificatives requises lors de la soumission de la demande :

Copie du Passeport : du demandeur doit être valide au moins six mois après la date de votre voyage.

Lettre d'invitation légalisée à la mairie ou réservation d'hôtel : auprès d'un établissement hôtelier connu ;

Photo d'identité : récentes, en couleur, de face, sur fond blanc ;

Frais consulaires : S'acquitter des frais associés au type de visa ;

Carnet de vaccination : Présenter un carnet de vaccination attestant de la vaccination contre la fièvre jaune. Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour toute entrée en République du Mali. Il est demandé aux participants de se munir impérativement de leurs Carnets de vaccination international.

Billet d'avion : Avoir un billet d'avion aller-retour ;

Copie de l'autorisation parentale : pour les enfants mineurs ;

Documents supplémentaires spécifiques :

Pour un voyage d'affaires

Une lettre d'invitation de votre correspondant au Mali et une lettre de mission de votre société sont requises.

Points importants à noter :

Pas de visa à l'arrivée : Aucun visa ne sera délivré sur place, y compris à l'aéroport.

Droit de refuser l'entrée : Les autorités maliennes se réservent le droit de refuser l'accès à leur territoire, même si tous les documents sont en règle.

Règlementation Douanière

Pour les passagers entrants, les articles suivants sont interdits :

Articles interdits

- Stupéfiants, stimulants, substances psychotropes, etc... ;
- Drones et équipement satellite ;
- Armes à feu (pistolets, revolvers et mitrailleuses) et balles ou parties de celle – ci ;
- Explosifs, poudre à canon, matériaux pour armes chimiques, germes tels que l’anthrax, etc. ;
- Pièces de monnaies, billets de banque ou titres contrefaits, altérés ou imités, et carte de crédit falsifiée ;
- Matériel obscène ou immoral et pornographie infantine ;
- Article portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle (brevet, utilité, modèle, dessin, marque, droit d’auteur, etc..).

Articles réglementés (nécessitant l’autorisation des autorités compétentes)

N°	Types d’articles	Autorités compétentes
1	Armes de chasse, armes à air comprimé, couteaux/épées etc.	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civil
2	Animaux, plantes ou leurs produits menacés d’extinction protégés au niveau international	Ministère de l’Elevage et de la Pêche
3	Crocodiles, cobras, tortues, ivoire, musc, cactus, etc.	Ministère de l’Elevage et de la Pêche
4	Animaux et plantes vivants, produits carnés etc.	Ministère de l’Elevage et de la Pêche
5	Légumes, fruits, graines, etc.	Ministère de l’Agriculture
6	Tous types de médicaments	Ministère de la Santé
7	Caméras professionnelles	Ministère de la Communication, de l’Information et de l’économie Numérique
8	Jumelles (normes élevées)	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civil
9	Téléphone satellite	Ministère de la Communication, de l’Information et de l’économie Numérique

Les articles autorisés en franchise de droits

Les articles à apporter dans le pays sont soumis aux transporteurs et aux réglementations douanières Malienne sur le lien suivant : douane.gouv.ml

Cellule Conseils aux Entreprises : ccentreentreprises@douanes.ml

Email info : brpc@douanes.ml

Importation temporaire

Afin de se conformer à la réglementation douanière en matière d'importation du Gouvernement de la République du Mali, les participant doivent **déclarer** les articles suivants qu'ils sont susceptibles d'apporter avec eux dans le pays ;

- Ordinateurs portables (s'il y en a plus d'un) ;
- Ordinateur de bureau, imprimante, scanner, caméra vidéo, etc. ;
- Tout autre équipement de conférence.

Afin de bénéficier d'une assistance pour l'importation temporaire des articles susmentionnés, les participants doivent envoyer les spécifications détaillées des articles à apporter, ainsi que les détails de leur arrivée et de leur départ au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Direction du Protocole de la République au plus tard le 1^{er} novembre 2025.

Les articles seront enregistrés pour une Autorisation temporaire auprès du bureau des douanes et seront sortis du pays à la fin du forum.

Déclaration des marchandises et des espèces

Il est vivement conseillé aux participants de déclarer les articles mentionnés aux points et les marchandises qui dépassent la franchise douanière conformément aux articles autorisés en franchise de droits.

De même, les espèces dont le montant **dépasse 5 000 dollars** ou son équivalent ou les métaux précieux pesant plus de 100 grammes doivent être déclarés au bureau de douane de l'aéroport. La déclaration de ces objets à l'arrivée permettra d'éviter tout désagrément lors du départ.

Formalités de transit :

SOCIETE WASSA TRANSIT

Directeur : Gaoussou SIMPARA

Tél : 00 223 76 37 20 64

Email : wassatransit2@gmail.com

4. CARNET DE VACCINATION

Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour votre entrée en République du Mali. Prière de vous munir impérativement de votre Carnet de vaccination international.

5. ACCUEIL

L'accueil des participants à l'Aéroport International Président Modibo KEITA de Bamako Senou sera assuré par une équipe comprenant le Protocole de la République assisté de certains membres de la Commission Nationale d'Organisation du Forum. Cette équipe effectuera toutes vos formalités d'usage pour l'entrée en République du Mali à l'arrivée et la sortie à votre départ.

A leur descente de l’avion, les participants sont priés de se rapprocher du personnel d’accueil qui les attendra au bas de l’échelle de coupée avec une pancarte de la Conférence.

6. **TRANSPORT**

A leur arrivée, l’équipe de l’assistance à l’aéroport veillera au transfert dans les hôtels respectifs. Les chefs de délégation et les personnalités se verront attribuer des véhicules avec chauffeurs dès leur arrivée.

S’agissant des autres participants, le transport entre les hôtels retenus et le CICB sera assuré par un service de navettes. Les horaires des autocars et minibus seront affichés dans les différents hôtels et au CICB.

Assistance des vols privés

UAS (United Aviation Services)

Adresse : Aéroport International Président Modibo KEITA Sénou.

Téléphone : +223 76 01 09 28 **Monsieur NIMAGA**

LAISSEZ – PASSER EN VOITURE

Tous les véhicules des participants qui ne possèdent pas de laissez – passer (obligatoire) se verront refuser l’accès au CICB et seront refoulés à toutes les portes. Toutefois, un parking est disponible à l’extérieur des locaux. Il est obligatoire d’avoir un laissez – passer de la Direction du Protocole de la République afin d’être autorisé à passer aux différents points de contrôle de sécurité.

7. **HEBERGEMENT**

Toutes les réservations de chambres d’hôtel seront effectuées par le Comité local d’organisation de la Conférence. Tel que requis, le CIDC prend en charge les PMA.

Les autres participants seront logés, à leurs propres frais, dans des hôtels de leur choix, de préférence ceux identifiés par la Commission Nationale d’Organisation au centre-ville.

La liste des hôtels retenus pour l’hébergement des participants, ainsi que les tarifs préférentiels (chambre et petit déjeuner compris) concédés à la Conférence.

TARIFS DES HOTELS		
GRANADA HOTEL L’AMITIE 5*		
Type	Prix normal	Prix négocié
Chambre Standard	150 000 FCFA	75 500 FCFA
Suites Exécutives	300 000 FCFA	122 500 FCFA
Suites Junior	225 000 FCFA	166 500 FCFA
Suites Présidentielle	800 000 FCFA	500 000 FCFA

La taxe de séjour	500 FCFA/personne et par jour	
RADISSON COLLECTION 5*		
Supérieure	207.000 FCFA	165.500 FCFA
Exécutive	245.500 FCFA	195.500 FCFA
Junior Suite	407.650 FCFA	336.000 FCFA
Suite Exécutive	507.500 FCFA	435.000 FCFA
Suite Présidentielle	1.117.000 FCFA	
AZALAI SALAM 5*		
Chambre standard	187.000 FCFA	90.590 FCFA
Chambre supérieure	192.000FCFA	100.590 FCFA
Chambre exécutive	208.000FCFA	110.590 FCFA
Suite premium	340.000 FCFA	240.590 FCFA
Suite présidentielle	1 000.000 FCFA	500.590 FCFA
ONOMO 3*		
Chambre standard	70 500F F CFA	64 500 FCFA
Chambre supérieure	89 000 FCFA	70 500 FCFA
Suite	90 500 FCFA	
MASSALEY 3*		
Chambre standard	65 000F CFA	62 5 00F CFA
Chambre supérieure	80 500F CFA/105 000 CFA	78 000 FCFA/102 500 FCAF
Suite Junior	125 500F CFA	123 000 FCFA

Un formulaire de réservation à remplir et retourner sera disponible sur le Site Internet de la Conférence et envoyé aux participants. L’annulation de réservations garanties doit être effectuée 48 heures avant l’arrivée afin d’éviter que la carte de crédit au dossier ne soit débitée. Si le participant n’a pas annulé sa réservation, l’hôtel se réserve le droit de débiter la carte de crédit au dossier d’une pénalité équivalant à toute la durée de la réservation.

8. SERVICE D’INSCRIPTION ET D’INFORMATION

Le Service d’inscription et d’information sera ouvert aux hôtels tous les jours de 9H à 13H et de 15H à 19H. Tous les participants recevront leur badge et un cartable de conférence contenant les documents de la Conférence et les cartes d’invitation aux réceptions officielles.

Il sera créé un centre des Médias au Centre de Conférence du 02 au 04 décembre 2025, de 09H00 à 20H00.

A. Badges de sécurité

L'accès au Centre International de Conférences de Bamako sera fortement limité aux délégations munis des badges de sécurité d'accès appropriés. Par conséquent, tous les délégués doivent être accrédités.

B. Pin's spéciaux

Les Ministres, le Secrétaire Général de l'OCI et les Chefs des organes subsidiaires recevront des pin's spéciaux en argent. Les délégués en dehors des Ministres recevront des badges portant la mention « Délégué ». Les autres agents recevront les badges de la catégorie appropriée.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMNT DU COMMERCE
Adresse : Cité Administrative, Bâtiment n°8, 3 ^{ème} étage Bamako	Adresse: Tour des Habous , Avenue des FAR- B.P : 13545. Casablanca 20000- Royaume du Maroc
Tel : 00 223 66 73 20 97 WhatsApp : 00 223 66 73 20 97	Tél.:00 212 5 22 31 49 74
	Fax: 00 212 5 22 31 01 01
E-mail: masylla68@yahoo.fr	E-mail : icdt@icdt-oic.org Site Web : www.icdt-oic.org

- Une copie dûment remplie du formulaire d'inscription des médias pour chaque participant ;
- Une photo couleur de format 2 x 2 cm (format JPEG, résolution 300 dpi) avec Nom et prénom comme le nom du fichier.

Le transport sera organisé pour les représentants des médias pour les trajets suivants : Aéroport - Hôtel - Aéroport, Hôtel - Centre de Conférence - Hôtel. Les déplacements entre les hôtels et le Centre des médias et le retour sont disponibles à partir du 17 Janvier 2015, lorsque le Centre des médias commence son travail. Des navettes fonctionnent comme indiquer lors de l'événement.

9. RESTAURATION

Les délégués (VIP) à la charge du Gouvernement du Mali prendront leur déjeuner à l'hôtel du 02 au 04 décembre 2025 et les autres jours dans l'hôtel où ils seront hébergés. Les autres participants pourront prendre, à titre gracieux, le déjeuner au CICB du 02 au 04 décembre 2025.

A. RECEPTION

En l'honneur des participants la 1^{ère} édition du Forum de l'Investissement de l'Organisation de la Coopération Islamique en Afrique (OCI), le Ministre de l'Industrie et du Commerce, donnera une réception dans la soirée du 03 décembre 2025.

10. CLIMAT

Le mois de décembre correspond à la saison froide à Bamako, avec des températures se situant entre 20 ° C et 30 °C.

11. DISPOSITIONS DE SECURITE ET DE SURETE PENDANT LE FORUM

Le gouvernement de la République du Mali assurera des services de sécurité 24 heures sur 24 pendant le forum sur tous les sites et dans les hôtels désignés où logeront les délégués, ainsi que pendant tous les déplacements.

Bamako est une ville sûre. Toutefois, des agents de sécurité seront mis à disposition pour accompagner les délégations respectives de l'arrivée jusqu'au départ.

12. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

En cas d'urgence ou de problème de santé, à toute heure du jour ou de la nuit, veuillez appeler le numéro d'urgence indiqué dans le Bulletin d'information de la Conférence qui vous sera remis après les inscriptions.

13. SERVICE MEDICAL

Un Service médical sera disponible 24/24 au CICB et sera doté du personnel et du matériel nécessaire pour faire face aux situations d'urgence ou prodiguer les premiers soins. Il sera assisté d'une équipe de la Protection civile. Veuillez consulter le Bulletin d'information de la Conférence à votre arrivée pour les numéros de téléphone utiles.

14. INTENSITE ELECTRIQUE

L'intensité du courant au Mali est généralement de 220 volts.

MEMBRES DE LA PRESSE ET EQUIPEMENTS DE PRESSE

La liste des membres de la presse et de leur équipement professionnel à introduire dans le pays doit être communiquée au Ministère de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration conformément au formulaire de demande. Le Ministère de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration mettra à disposition un guichet spécial à l'Aéroport pour offrir un service rapide aux journalistes qui viennent couvrir le Forum.

15. ACCES INTERNET

En général, les hôtels offrent gracieusement un accès Internet sans fil (WIFI) à leurs clients.

La couverture en WIFI sera assurée au CICB pendant toute la durée du forum.

16. RESERVATIONS ET CONFIRMATION DES VOLS RETOUR

Les participants sont priés de remettre une copie de leurs billets d’avion au Secrétariat **le premier jour de la Conférence** pour la confirmation de leur vol retour et l’organisation de votre transfert à l’aéroport le jour de votre départ.

17. MONNAIE ET CHANGE

Le Mali fait partie de l’Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA). La monnaie en usage est le franc CFA (Communauté financière africaine).

Elle se présente sous forme de billets de 500 F, 1 000 F, 2 000 F, 5 000 F et 10 000 F, de pièces jaunes (5 F, 10 F et 25 F), de pièces blanches (50 F et 100 F), ainsi que de pièces jaunes et blanches (200 F, 250 F, et 500 F).

La parité avec l’euro est fixe : 1 EURO = 655,957 F CFA. Le taux de change par rapport au dollar américain fluctue au jour le jour. A l’heure actuelle, il est de 562,75 F CFA pour 1 dollar EU.

18. ACHAT DE SOUVENIRS

Pour vos achats de souvenirs, une Exposition/Vente d’articles de l’artisanat malien sera organisée au CICB. Si nécessaire, vous pourrez vous rendre également à la Maison des Artisans située près du Grand Marché de Bamako.

19. QUELQUES LIEUX A VISITER A BAMAKO

- Le Musée de Bamako
- Le Parc National
- Le Square Kwame Nkrumah
- La Tour de l’Afrique
- L’Obélisque
- La Piste touristique de Koulouba

ANNEXES I

Premier Forum de l’Investissement de la Coopération Islamique en Afrique (OCI), au Mali à Bamako.

FORMULAIRE D’ENREGISTREMENT DES ARMES A FEU

(A joindre avec une note verbale)

Pays/Organisation.....
Tél Numéro.....
Nom de famille.....
Prénom.....
Nationalité.....

Sexe.....

Titre.....

Numéro de passeport.....

Marque, Modèle et Calibre de l’Arme.....

Numéro de série.....

Nombre de Cartouches de munitions.....

Equipement Spécial.....

Signature.....

.....

ANNEXE II

Premier Forum de l’Investissement de la Coopération Islamique en Afrique (OCI), au Mali à Bamako.

FORMULAIRE POUR LES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION

(A joindre avec une note verbale)

Pays/Organisation_____

Tel Numéro_____

N°	Nom du titulaire	N/Passeport	Type de radio	N/ de série	Fréquence de transmission	Fréquence de réception

ANNEXE III

Premier Forum de l’Investissement de la Coopération Islamique en Afrique (OCI), au Mali à
Bamako

FORMULAIRE D’ACCREDITATION DES MEDIAS

Pays/Organisation _____ N° de Tel _____

Nom de famille _____

Prénom _____

Nationalité _____

Sexe (H/F)

Titre _____

Organisation _____

Numéro de passeport _____

Carte professionnelle Numéro _____

Tâches à accomplir au Mali (cocher ou saisir selon le cas)

JOURNALISTE	CAMERAMAN	PHOTOGRAPHE	TECHNICIEN	AUTRES/PRECISER

Adresse de Contact _____

Téléphones _____

Fax _____

Email _____

Heure et Date d’Arrivée _____

Numéro du vol _____

ANNEXE IV

FORMULAIRE POUR EQUIPEMENTS DE MEDIA

Pays/Organisation_____

N° de tél_____

Liste des équipements pour (M./Mme) autre (veuillez préciser) _____

Nom de l’agence de presse_____

N°	Type d’équipement	Numéro de série	Valeur (CFA)

(A joindre avec une note verbale)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SURVOL D’ESPACE AERIEN – VOLS INTERNATIONAUX/LOCAUX

Cette partie doit être remplie uniquement par le demandeur.

Toutes les heures sont en UTC

1.Nom du demandeur/exploitant :

2.Adresse :

3.Numéro de téléphone :

4.Numéro de fax :

5.Date de la demande :

6.Détails de l’avion :

a. Type d’aéronef.....(militaire/civil) :

- b. Immatriculation de l’aéronef :
- c. Indicatif d’appel de l’aéronef :
- d. Couleur de l’avion :

7. Détails de l’équipage :

- a. Nom et nationalité du capitaine de l’avion :
- b. Nombre de membres d’équipage, noms et nationalité
- c. Nombre de passagers

8. Détails du vol

- 1) Date du vol
- 2) **Lieu de départ :Point de destination**
- 3) Itinéraire, niveaux de vol et vitesse de croisière
- 4) Point (s) d’entrée : (indiquer la date et l’heure)
- 5) Point (s) de sortie : Aérodrome du premier atterrissage au Mali (indiquer la date et l’heure
- 6) Aérodrome de départ au Mali (indiquer la date et l’heure)

b. vol de retour :

- 1) Lieu, date et heure de départ.....
- 2) Point d’atterrissage, date et heure.....
- 3) Point et heure d’entrée.....
- 4) Point et heure de sortie.....

9. Description de la cargaison transportée (préciser en détail)

10 Description de l’équipement photographique/ des armes à feu (indiquer le type et la marque)

- 11. But du vol (précisez en détail)
- 12. Applicateur/Opérateur.....

Signature(SIGNEZ)

Nom

Désignation

Date :

POUR USAGE OFFICIEL UNIQUEMENT 12) Observations de l’autorité recommandée (ADM, ASECNA)

.....
Signature :
Nom :
Désignation :
Date :

13) Observations de l'autorité d'approbation
.....

APPROUVE

NON APPROUVE

Signature :

Nom :

Désignation :

Date :